Résultats et avancement 2020-2023

Résultats:

(Mise à jour le 13/11/2023)

En 2023 : 49 médecins généralistes sont recensés en Pays de Martigues. Un travail est engagé avec la <u>Communauté Professionnelle Territoriale de Santé</u> pour répertorier l'ensemble des médecins spécialistes en Pays de Martigues.

(Mise à jour le 16/01/2023)

En 2022 : 44 médecins généralistes sont recensés à Martigues, 11 à Port-de-Bouc et 4 à Saint-Mitre-les-Remparts. 50 médecins libéraux spécialistes sont recensés à Martigues, 0 à Port-de-Bouc et à Saint-Mitre-les-Remparts.

(Mise à jour le 09/08/2022)

En 2020:

Certains professionnels de santé sont en sous-nombre par rapport à la population du Pays de Martigues : les médecins spécialisés toutes spécialités confondues (55), les chirurgiens-dentistes (28), les orthophonistes (14).

Certains professionnels de santé sont en nombre suffisant par rapport à la population du Pays de Martigues : les infirmiers (304), les masseurs kinésithérapeutes (84), les sages-femmes (8), les pharmacies (26).

Le nombre de médecins généralistes à l'échelle du Pays de Martigues à globalement une tendance à la baisse : 72 médecins sont recensés en 2011, et 64 en 2020, avec un vieillissement de ces derniers. Néanmoins, il est supposé que si le travail d'attractivité n'avait pas été fait, le nombre de médecins aurait pu davantage chuter.

(Mise à jour le 12/11/2020)

En 2019 : La mise en place d'une « <u>Consultation du risque : pathologie professionnelle et environnementale »</u> sur le Centre hospitalier de Martigues avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé contribue à répondre à cet objectif.

Avancement:

(Mise à jour le 13/11/2023)

En 2023 : Le recensement, la collecte de données et la cartographie de l'offre de soin en Pays de Martigues se poursuit.

(Mise à jour le 16/01/2023, 09/08/2022)

En 2022:

Cette action est basée sur la mise à jour de la base de données concernant l'offre de soins, avec comme outil une cartographie de ces soins à l'échelle du territoire. Ces travaux sont à destination des professionnels de santé et pourraient être à destination de la population dans un second temps. L'objectif est la recherche d'une meilleure adaptation de l'offre de soin aux pathologies spécifiques du territoire. Une fois une vision globale de l'offre de soins obtenue, il s'agira de l'adapter aux spécificités environnementales.

Le nouveau Contrat Local de Santé en Pays de Martigues a été signé en janvier 2022.

Des modalités d'articulation entre le Centre Régional de Pathologies Professionnelles et Environnementales (CRPPE) de la Timone et la Consultation des Pathologies Professionnelles et Environnementales (CPPE) portée par le Centre Hospitalier de Martigues, sont à prévoir. En effet, Martigues devient une unité décentralisée du CRPPE où seront définis des référentiels d'orientation, de parcours et de prise en charge du patient. Cela permettra de renforcer la consultation du risque sur les maladies professionnelles et environnementales.

(Mise à jour le 07/12/2021)

En 2021 : La consolidation de la consultation du risque est une priorité dans le <u>Contrat Local de Santé en Pays de Martigues</u> 2, en cours de réalisation.

(Mise à jour le 20/04/2020)

En 2020 : Du fait de la mobilisation du CIAS dans la gestion de la crise sanitaire actuelle, les mises à jour relatives à cette action seront communiquées ultérieurement.